

RÉPUBLIQUE FRANCAISE DÉPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Lundi 08 novembre 2021

_____ COMPTE-RENDU SOMMAIRE _____

L'an deux mille vingt et un à dix-huit heures trente le Conseil Municipal de la commune de Castelnou, régulièrement convoqué, s'est réuni le lundi 08 novembre 2021 au nombre prescrit par la loi, en mairie sous la présidence de Monsieur Michel HUGÉ, Maire.

PRÉSENTS : MM. Michel HUGÉ, David AUSSEIL, Mickaël BARBALIC, Jean-Paul FRANCO, Chantal QUETELARD, Anne-Marie TAILLANT, Christel TIESSE, Marc COFFINET, RAMON David

EXCUSES : DESPREZ Michel

PROCURATION : Michel DESPREZ à M. HUGÉ Michel

Mme Christel TIESSE est élue secrétaire de séance

En préambule :

L'affichage des comptes-rendus des séances du conseil municipal et des décisions doit se faire obligatoirement dans les 15 jours. Donc, l'affichage du compte rendu primaire sera affiché dans ce délai, sous réserve de modifications ultérieures, afin de respecter cette obligation légale

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans modification. Monsieur le Maire a ouvert la séance et a exposé ce qui suit.

L'ordre du jour, fixé par le maire, comporte :

Délibérations votées à l'unanimité

1. création d'une ligne budgétaire 2021 pour les frais de représentation des élus. Voté à l'unanimité pour un montant de 1000,00 €.
2. charte des plus beaux villages de France. Adoptée sans réserve. La charte des plus beaux villages de France récapitule toutes les obligations à respecter pour renouveler l'adhésion de Castelnou aux plus beaux villages de France. Attention il a deux réseaux qu'il ne faut pas confondre, Les plus beaux villages de France et le village préféré des français.
3. délibération désignant la société Miquel-coordination, expert indépendant, (maîtrise d'œuvre et d'exécution, en remplacement de Mme Costa) pour les missions CSPS et OPC, , pour un montant de 5450 € H.T., 6540 € T.T.C.

Questions diverses

1) Lieux d'implantation des tables de pique-nique, des bancs et sécurisation des aires de jeux.

- derrière les cyprès face à l'église: 3 tables + 1 banc
- en bas du pont , à côté de la RD 48, sous les arbres 1 seule table

- Au nouveau parking : 2 bancs de chaque côté de l'aire de jeux, et 3 tables en palier à la place de l'ancienne route dangereuse. Il faut prévoir de buser (tuyau souple polyéthylène) pour éviter l'érosion due aux eaux pluviales et recouvrir le fossé.

- Au niveau de l'araignée, à côté de la salle du Tilleul et du futur terrain de boules 3 tables et 1 banc

- Au pont vert, route de l'auxineil 1 table

- le reste de ce matériel est prévu pour l'Auxinell

- Proposition de choix de barrières de sécurité à planter à l'aire de jeux derrière la haie de cyprès, et l'autre devant l'enrochement réalisé à l'aire de jeux du nouveau parking

- Prévoir une poubelle à chaque aire de pique nique

2) Communication : réaliser des affichages sur le bien fondé de payer 3 euros pour le parking (sur l'exemple d'une autre commune) et également signaler que la zone est sous vidéo surveillance.

3) Problématique de batteries Elles sont HS au niveau de certains horodateurs. Il faut envisager de les remplacer complètement au printemps. En attendant on va utiliser les anciennes pour passer l'hiver au mieux. L'idée de payer une maintenance a été abandonnée en raison du coût excessif de cette prestation. En cas de panne non réparable par nos soins, la partie défectueuse, démontable, sera renvoyée en usine.

4) Projet de vente de la parcelle communale derrière la mairie à Mme DENAIN, cette parcelle est difficilement accessible et il est impossible de l'entretenir. Il faut résoudre ce problème rapidement. Mickaël BARBALIC propose un projet d'agrandissement de la mairie à l'étage. L'idée est intéressante. Suite à cette proposition, le projet de vente est suspendu, et une étude sera réalisée pour un agrandissement de la mairie. Mais que fait t-on dans l'immédiat ? Une réunion de travail réservée aux élus est programmée le lundi 6 décembre à 16h30 . Plusieurs problèmes de cadastre et de parcelles seront évoqués. Rosette Roquelaure demande la parole et apporte quelques précisions sur ce terrain. M. le maire recevra les personnes qui souhaitent apporter leurs contributions en mairie avant la réunion du 6 décembre.

5) Place de Taxi mandaté par M Michel DESPREZ. Le gérant des taxis de la société ICA, en dépôt de bilan, a contacté la mairie pour demander une reconduction de sa licence sur la commune de Castelnou. Ce renouvellement lui permet d'avoir une licence valable pour une nouvelle voiture. La mairie déplore que ce taxi ne soit jamais présent à Castelnou. Mais il est vrai que nous n'avons pas de gare ou d'aéroport. Enfin, pas encore !

6) Projet des producteurs de Castelnou

Les producteurs de Castelnou souhaitent mettre en place un local pour vendre leurs produits. Il était compliqué de louer la salle d'exposition de la maison Legrand déjà utilisée pour des expositions. Les producteurs ont choisi de créer une association et ont trouvé une autre solution. Il faut réfléchir à aider financièrement cette nouvelle association qui va contribuer à valoriser la commune en faisant connaître des produits de qualité, et en contribuant au développement économique communal. Chantal QUETELARD suggère d'utiliser la petite salle de la maison Legrand, quand elle n'est pas louée pour en faire un lieu de convivialité. On peut réfléchir à une idée de « bistrot de pays ». David AUSSEIL ajoute que le maire de La Bastide connaît le sujet et peut nous donner des renseignements.

7) Antenne Orange

Il y a eu de nombreuses tergiversations liées aux demandes de la société Spie, qui travaille pour Orange. L'antenne végétalisée, était prévue sur un terrain communal, derrière le château, puis ce lieu a été abandonné pour des raisons techniques. Puis on apprend que l'antenne serait posée sur le château, projet évidemment refusé par les ABF. Puis on part sur le col, sur la parcelle en indivision avec la famille espagnole Delvaills, et qui pose des problèmes juridiques. Maintenant, on revient derrière le château, mais le choix de l'antenne végétalisée a disparu des propositions...

Le conseil reste sur le choix initial, qui a été voté, pour une antenne végétalisée, sur la parcelle derrière le château. La réponse sera donc faite en ce sens...Le conseil départemental sera contacté au sujet de la pose de cette antenne.

8) Le 11 novembre Défilé programmé à 11 heures avec ensuite un apéritif dans le site du marché.

Il sera proposé chaque année de faire un travail de recherche sur un soldat mort pour la France, et parler de lui pour le mettre à l'honneur.

9) Le bulletin de fin d'année : Il sera mis en place sur une feuille A3 pliée, pour avoir 4 pages. Jean Paul Franco a commencé une ébauche du bulletin. Les différentes rubriques reprendront les événements récents, les dernières élections, les travaux de différentes commissions... avec un récapitulatif de tout ce qui a été fait ou qui est en cours (travaux, manifestations culturelles et commerciales, état civil...) Voir la maquette de JP Franco. La parution est prévue début décembre. Chacun doit apporter son concours.

10) Inauguration de la crèche grandeur nature de Bernard Hémour : Le 11 décembre 18h 30 chorale « Chante Baho » et 19h 30 inauguration avec la brioche offerte par l'artiste et les boissons offertes par la mairie.

Le prochain conseil municipal aura lieu en janvier 2022, et sera suivi de la cérémonie des vœux le même jour le **Lundi 10 janvier 2022 à 16h30 CM, et 18h30 les vœux**, en plein chantier de la salle du Tilleul, c'est à souhaiter !